

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1972)
Heft: 186

Artikel: Place de la Gare : la politique du fait accompli
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1016015>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La semaine dans les kiosques alémaniques

La lecture des journaux d'outre-Sarine, peu courante en Suisse romande comme le prouve l'analyse des répartitions de tirage des grands titres suisses allemands, est pourtant importante. Les préoccupations des lecteurs et des journalistes sont à quelques centaines de kilomètres tout à fait différentes. Pour tenter de faire le lien de façon plus précise avec l'« Alémanie », nous survolerons régulièrement la presse vendue dans les kiosques de Bâle à l'Oberland bernois, soit sous la forme synthèses, soit en de brefs bilans descriptifs dont voici le premier.

Aussi bien le *Sonntags Journal* (2.7) que *Die Weltwoche* (28.6) consacrent un article à Franz Disler, ce journaliste suisse, ancien légionnaire et héros de nombreuses aventures, qui a prétendu révéler la voie de la trahison des procès-verbaux des entretiens germano-russes. Cela permet de découvrir tout un petit monde assez étonnant.

Poursuivant ses portraits de villes suisses, *Die Weltwoche* présente Granges (Soleure), « la plus prolétarienne des villes suisses », à la recherche de son identité. Notons que Granges, dont le conseil municipal (exécutif) compte actuellement 4 socialistes, 4 radicaux et 1 chrétien démocrate, a, depuis 1899 et sans interruption, un maire (syndic) socialiste.

Le même journal annonce qu'il absorbera, en juillet, la revue *Schweizer Spiegel*, fondée en 1925 et qui plafonnait depuis quelques années. En ce qui concerne l'accord de Rome sur les travailleurs italiens en Suisse, *Die Weltwoche* estime qu'il accroît les chances de succès de la III^e initiative contre la pénétration étrangère. Signalons encore une interview du nouveau directeur de la radio de la Suisse alémanique et une analyse sur le pouvoir à la Migros qui révèle le rôle important de M. Pierre Arnold.

Dans les indiscretions du *Sonntags Journal*, l'an-

nonce d'une nouvelle formule centre-gauche que des jeunes turcs chrétiens démocrates envisageraient et qui aboutirait à l'élimination de l'Union démocrate du centre du Conseil fédéral et à l'élection d'un chrétien démocrate de gauche. La conséquence serait un Conseil fédéral formé de trois chrétiens démocrates, deux socialistes et deux radicaux. Se non e vero...

L'attaque de l'Union démocrate du centre contre l'information télévisée fait l'objet d'une analyse critique. La galerie hebdomadaire des portraits est consacrée au bras droit du conseiller fédéral Graber, l'ambassadeur Ernesto Thalmann, à Françoise Sagan et à Willy Brandt.

La présentation de la Banque Wochzod de Zurich, c'est-à-dire de la Banque russe en Suisse, révèle seulement que sur les 35 employés, quatre sont russes et que sur les quatre directeurs, deux sont suisses, dont un seul est membre du parti du travail, Friedrich Giger, 55 ans. Ces deux directeurs suisses sont membres de l'Association suisse des banquiers.

FRIBOURG

Place de la Gare: la politique du fait accompli

1965 : Premières discussions au sujet d'un aménagement de la place de la Gare.

14. 1. 1970 : Le Conseil général autorise le Conseil communal à accorder un droit de superficie pour la dite place et à investir 0,5 million à fonds perdu (crédit voté en 1965) dans une société immobilière qui devra être constituée à Fribourg.

27. 6. 1972 : Le Conseil général autorise le Conseil communal à accorder un crédit de 1,8 million pour le déplacement des conduites souterraines et l'aménagement de surface.

L'aménagement de la place de la Gare est destiné à améliorer les conditions de circulation au carrefour le plus névralgique de la ville de Fribourg. La conception dominante des autorités communales est de canaliser tout le trafic-piéton dans un souterrain avec centre commercial et de transformer la surface en fonction des exigences de la circulation automobile.

Il est certain qu'un tel aménagement a influencé le plan directeur de la circulation de la ville. Ce plan n'a été présenté à la presse que le 8 juin 1972 et ne sera discuté au Conseil général qu'au mois de septembre. Il prévoit une route de ceinture, dans le but d'orienter, directement à la porte de la ville, le trafic de transit vers ses régions de destination, ainsi que des voies d'accès pour le centre-ville. Mais, un tel plan directeur semble également être conditionné par plusieurs autres projets : parking des Grand-Places, parkings situés le long du futur prolongement de la rue Saint-Pierre jusqu'au sommet de la route Neuve, plan de quartier de la Gare, aménagement du quartier du Criblet avec l'éventuelle implantation du Centre fédéral des chèques postaux.

Or, tous ces projets ont été prévus, et même réalisés, avant la présentation, la discussion et l'acceptation du plan global de circulation. Sans doute, celui-ci marque-t-il la volonté des autorités communales d'apporter une solution au problème de la circulation automobile et, par là, de l'aménagement du centre-ville.

Cependant, on peut se demander si un choix est encore possible dans l'affectation de ce centre : priorité aux transports privés ou/et publics, aux besoins commerciaux ou/et culturels. Sera-t-il possible de faire de la ville un lieu de rencontres et d'échanges, riche en événements ? Il semble plutôt que la transformation de la place de la Gare n'est qu'un des maillons de la politique du fait accompli : aménager le centre-ville en fonction des contraintes et des besoins de la circulation automobile et des exigences commerciales.